



Qui sommes-nous ?

Les conférences sont délivrées par des universitaires et chercheurs européens spécialisés dans l'étude juridique du fait religieux.

Les enseignants sont : J. Ahabab (EPHE), R. Aluffi (Torino), B. Basdevant (Paris-Sud), B. Bernabé (Paris-Sud), F. Demoulin-Auzary (Paris-Sud), L. Danto (ICP), N. Doe (Cardiff), F.-R. Ducros (Paris-Sud), J.-P. Durand (ICP), G. Feliciani (Milan), A. Fornerod (CNRS-Strasbourg), B. Gonçalves (ICP), L. De Gregorio (Firenze), P. Greiner (ICP), I. C. Ibán (Complutense), A. Jacquemin (ICP), F. Jankowiak (Paris-Sud), S. Laithier (EPHE), F. Margiotta Broglio (Firenze), R. Mazzola (Piemonte Orientale), G. Meylan (Paris-Sud), V. Pacillo (Modena), G. Papatomas (Athènes), M. Rodríguez Blanco (Alcalá de Henares), P. Rolland (UPEC), M. Schmoekel (Bonn), J.-P. Schreiber (ULB), W. Wieshaider (Wien).



Comment postuler ?

Les candidatures sont à envoyer à partir du 31 mars de chaque année, et en tout état de cause avant le 15 septembre au directeur :

francois-regis.ducros@u-psud.fr

Les pièces à joindre : un curriculum vitæ, une lettre de motivation, la copie certifiée du diplôme de Master ou équivalent européen.

Ce programme d'excellence se déroule à Paris du 1^{er} octobre au 30 novembre de chaque année.

D.U. Gratianus

Faculté de droit Jean Monnet

54, Boulevard Desgranges
F-92330 Sceaux



@GratianusEU

Diplôme d'Université

GRATIANUS

États – Religions – Libertés



UNIVERSITÉ
PARIS
SUD

FACULTÉ JEAN MONNET
Droit - Économie - Gestion

université
PARIS-SACLAY



États, religions, libertés : un programme d'excellence pour des problématiques de pointe

Le Diplôme d'Université (D.U.) **GRATIANUS** est un programme interuniversitaire européen. Il est délivré par l'Université Paris-Sud, en collaboration avec des universités européennes, dans le cadre d'accords Erasmus.

Son objectif est de former en premier lieu les étudiants en droit, sciences politiques et droits des religions à partir du niveau Master. **GRATIANUS** est aussi ouvert en second lieu à tous ceux qui, ayant le niveau universitaire requis, veulent se former ou approfondir leurs connaissances dans le domaine des relations juridiques et institutionnelles entre les États, les religions et les libertés individuelles ou collectives. À ce titre, il s'adresse donc aux professionnels confrontés aux problématiques du fait religieux (professions juridiques, cadres des collectivités territoriales, journalistes...).

Depuis sa création en 1991, environ 300 auditeurs ont suivi le programme **GRATIANUS**. Plus du quart des participants ont soutenu une thèse de doctorat, se sont engagés dans la voie de la recherche et poursuivent une carrière universitaire en droit, sociologie des religions, sciences politiques, histoire des religions, droits internes des religions, théologie ou autres sciences humaines et sociales.

Le centre **Droit & Sociétés Religieuses** (DSR) encadre le programme dont les conférences sont principalement délivrées en français. Étudiants, doctorants et auditeurs bénéficient de conférences, séminaires, colloques internationaux organisés par DSR. Ils ont également accès aux bibliothèques universitaires parisiennes et de l'Institut Catholique de Paris.

Programme pédagogique

CONNAISSANCE DES RELIGIONS

- Histoire des religions
- Sources des droits des religions
- Sociologie des religions

STATUTS JURIDIQUES EUROPÉENS DES RELIGIONS

- Droits européens et liberté religieuse
- Réception juridique des croyances religieuses dans les droits séculiers
- Ordre public et religions

DROIT DES BIENS

- Biens culturels
- Droit du travail et liberté religieuse
- Religions et argent

DROIT DES PERSONNES

- Mariages et unions
- Exercices de la liberté religieuse
- Personnes morales

L'ensemble des conférences représente un volume de 130 heures.